

Rapport d'incident N° D-01-2020

En date du 16/09/2020

Dépassement des seuils de rejet en sortie de la station de traitement des déchets liquides biodégradables (STDLB) de Ducos ainsi qu'au niveau du point E2 (suivi des eaux de surface).

Actions :

Le 16/09/2020, le bureau d'étude SOPRONER assurant le suivi environnemental de l'installation (CCTV) de Ducos, a réalisé des prélèvements pour le suivi périodique de la qualité des rejets dans l'environnement, conformément aux exigences réglementaires.

Le suivi qualitatif des eaux, est réalisé pour évaluer les caractéristiques, physico-chimique et bactériologique, afin de vérifier du respect les seuils réglementaires pour un rejet dans l'environnement.

Les résultats des paramètres analysés en sortie de la STDLB et de l'exutoire E2, sont supérieurs aux valeurs limites de rejet fixées réglementairement.

L'ensemble des paramètres mesurés lors du bilan 24 heures en sortie de STDLB dépassent les seuils, malgré des taux d'abattement entre 80% et 100%, les rejets ne sont pas conformes.

Les dépassements des seuils de rejet relevés sur le point E2 sont liés aux rejets de la STDLB, ce point étant situé en aval. Toutefois, des eaux de voiries et de la ZAC transitent également par le point E2 et ont pu impacter la nature de relevés sur ce point.

Causes et circonstances de l'incident

Après investigations, il s'est avéré que la pompe nouvellement installée dans le poste de relevage AVC a présenté un dysfonctionnement.

En fonctionnement normale, cette pompe relève l'effluent prétraité en sortie des AVC, vers le répartiteur en entrée de la biodisque. Les performances de traitement en sortie des AVC, présente un abattement des polluants de 70% à 80% par rapport à l'entrant.

Suite à un dysfonctionnement de cette pompe, qui a engendré une perte de puissance et l'impossibilité d'alimenter directement la biodisque via le répartiteur, les effluents ont été redirigés vers les cuves de stockage situées en amont de la biodisque.

Le transit des effluents par les cuves tampon a engendré la recirculation de matières en suspension dans la biodisque ce qui a impacté la qualité des rejets de l'unité.

Solutions mis en place pour éviter le renouvellement de l'incident

Un diagnostic et des modifications sur les tuyauteries ont été réalisés pour revenir à un fonctionnement normal (alimentation directe de la biodisque via le répartiteur). Les travaux sont finalisés, des analyses sont en cours, pour suivre le retour à la normale des performances de traitement.

Une pompe de secours a été préparée pour le poste de relevage AVC et mise en réserve pour remplacement au cas de nécessité.

Les travaux programmés en janvier 2021 comprennent le déplacement de la plateforme AVC et la création d'un nouveau poste de relevage équipé de 2 pompes.

Des mesures de suivi et de maintenance plus fréquentes vont être mises en place jusqu'à la finalisation des travaux.

Impact sur l'environnement

Les dépassements relevés lors de la campagne ont été de courte durée, la remise en fonctionnement normale du poste de relevage des AVC a été réalisée rapidement pour éviter tout impact prolongé sur l'environnement.

Suivi

Le suivi réglementaire concernant ces points, est rigoureusement réalisé par SOPRONER. Des bilans mensuels 24h sont réalisés dans le cadre du contrôle interne réalisé par CSP. L'entretien, ainsi que les réglages de traitement sont effectués quotidiennement par les agents d'exploitation de la station, ce qui permet de suivre et d'assurer des performances de traitement, chaque jour. En cas de constatation de dysfonctionnement, les mesures correctives sont prises immédiatement par le service exploitation.